



Bulletin Officiel

N° 3569

Jeudi 1er Avril 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR TUNISAIR	2
SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER	2

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

ASSURANCES « SALIM »	3
----------------------	---

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOCIETE « ADWYA S.A »	3
FCP SECURAS	4
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	4

ASSEMBLEES GENERALES

SICAV AVENIR	5
SICAV L'EPARGNANT	5
SICAV L'INVESTISSEUR	6
SOCIETE HANNIBAL LEASE	6
ARAB BANKING CORPORATION – TUNISIE	7
SICAV SECURITY	8
SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS «SOTETEL»	8

COURBE DES TAUX

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

10

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
- ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
- ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
- ATTIJARI VALEURS SICAV

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIS DES SOCIETES *

**SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR
TUNISAIR**

Boulevard du 7 novembre 1987 Tunis Carthage

TUNISAIR informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 30 mars 2010 a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2009 et a arrêté les états financiers relatifs au même exercice qui ont été soumis aux commissaires aux comptes.

Ces états montrent que la compagnie a pu juguler la baisse de l'activité malgré un environnement internationale de plus en plus difficile.

En effet, malgré que le chiffre d'affaires est passé de 1 116 Millions de Dinars à 996 Millions de Dinars, le résultat provisoire net enregistré s'est élevé à 60,4 Millions de Dinars contre 32,7 Millions de Dinars en 2008 ce qui permettra de renforcer les fonds propres de la compagnie.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 AS 174

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIS DES SOCIETES *

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Z.I.djebel Ouest 1111-Bir Mchargua –Gouvernorat Zaghouan

Faisant suite à l'article paru dans le site web (AFRICAN MANAGER) et relatif à l'arrêt four programmé en été 2010, la Sotuver apporte les précisions suivantes :

La Société Tunisienne de Verrerie , procédera prochainement à la révision intermédiaire de son four de fusion ,cet arrêt technique programmé depuis un an a été décalé pour l'été prochain en raison de la bonne conduite du four et du bon comportement de ce dernier dont le tirage net a été augmenté de 14% en 2009 .

S'agissant d'une industrie à feu continu et comme pour les industries similaires à savoir les cimenteries, les briqueteries etc... cet arrêt n'a aucun caractère exceptionnel et il est tout a fait classique de procéder à mi campagne au remplacement des réfractaires et des empilages de régénérateurs.

Cet arrêt technique bien planifié, permettra d'apporter des améliorations au niveau de la fusion du verre et de mettre en place les actions d'économies d'énergie déjà approuvées par les instances compétentes (CTMCCV et ANME) et de faire des économies substantielles au niveau des consommations gaz et électriques.

Par ailleurs, la Sotuver profitera de cet arrêt d'environ 40 jours pour installer sa nouvelle machine de formage IS 8 sections 5" 1/2 disponible déjà sur site et améliorer ses capacités de production en prévision de la diversification de sa gamme et le lancement de nouvelles teintes pour le marché local et pour l'export.

Cet arrêt permettra également de faire une révision générale de ses équipements et d'effectuer une mise à niveau de toutes les installations de contrôle et de laboratoire afin de garantir une qualité meilleure et un suivi rigoureux de la production.

Ce programme de développement intensif lancé depuis 2009 et estimé à environ 7 millions de dinars et dont la mise en place ne devraient pas perturber les programmes de livraison et les engagements pris par la société, permettra ,une fois réalisé , à la Sotuver de consolider les résultats de l'année 2009 (qui feront l'objet d'une publication détaillée ultérieurement), de raffermir sa présence sur les marchés extérieurs et de se repositionner comme une usine moderne et performante capable de répondre aux exigences de sa clientèle.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 AS 175

AVIS DES SOCIETESAUGMENTATION DE CAPITALREALISEE**ASSURANCES « SALIM »**

Siège social : Immeuble Eljamel Av Mohamed V –1002– Tunis

La société Assurances « SALIM » informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **3 300 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09 décembre 2009 et ouverte à la souscription du public le 1^{er} mars 2010 conformément au prospectus d'Offre à Prix Ferme dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la Bourse, visé par le CMF sous le N° 10-687 du 12 février 2010, a été réalisée par l'émission de 660 000 actions nouvelles de nominal 5 dinars majoré d'une prime d'émission de 10 dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **13 300 000 dinars** divisé en 2 660 000 actions de nominal 5 dinars et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

2010 - AS - 176

PAIEMENT DE DIVIDENDES**« ADWYA S.A »**

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

La Société ADWYA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 mars 2010, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2009 à partir du mardi **4.mai.2010**, à raison de **0^d, 270** par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AS - 183

AVIS DES SOCIETES (suite)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP SECURAS

Fonds Commun de Placement

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du CMF n°5-2007 du 08 mai 2007

Siège social du gestionnaire: 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV

STB Manager, société de gestion des OPCVM du groupe STB, informe les porteurs de part du FCP SECURAS, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2009 :

**Un dividende net de
3,441 dinars par part.**

Ce dividende est payable à tous les guichets de la Société Tunisienne de Banque à partir du **lundi 5 avril 2010**.

2010 - AS - 185

— *** —

FCP DELTA EPARGNE ACTIONS

Fonds Commun de Placement

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du CMF n°4-2007 du 08 mai 2007

Siège social du gestionnaire: 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV

STB Manager, société de gestion des OPCVM du groupe STB, informe les porteurs de part FCP DELTA EPARGNE ACTIONS, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2009 :

**Un dividende net de
1.193 dinars par part.**

Ce dividende est payable à tous les guichets de la Société Tunisienne de Banque à partir du **mardi 6 avril 2010**.

2010 - AS - 186

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SICAV AVENIR

**Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59
Agrément du Ministre des Finances du 30 juin 1994
Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV**

**CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Les actionnaires de « **SICAV AVENIR** », sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **Jeudi 15 avril 2010 à 10H00 du matin** à l'immeuble de la société tunisienne de banque, cité des sciences - 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009
- 3- Approbation desdits rapports et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2009
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2009
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2009
- 6- Cooptation d'un nouvel administrateur

2010 - AS - 187

— ** —

SICAV L'EPARGNANT

**Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59
Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996
Siège social : Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis**

**CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Les actionnaires de « **SICAV L'EPARGNANT** », sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **mercredi 21 avril 2010 à 10H00 du matin** à l'immeuble de la société tunisienne de banque, cité des sciences - 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2009
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009
- 3- Approbation desdits rapports et états financiers arrêtés au 31 décembre 2009
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2009
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2009
- 6- Cooptation d'un nouvel administrateur

2010 - AS - 188

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SICAV L'INVESTISSEUR

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59
Agrément du Ministre des Finances du 25 février 1991
Siège social : Rue Hédi Nouria - Tunis

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de « **SICAV L'INVESTISSEUR** », sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire **le mardi 13 avril 2010 à 10H00 du matin** à l'immeuble de la société tunisienne de banque, cité des sciences - 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009
- 3- Approbation desdits rapports et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2009
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2009
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2009
- 6- Cooptation d'un nouvel administrateur

2010 - AS - 189

— *** —

Société Hannibal Lease

Siège social : Rue du Lac Malaren, Imm Triki, Les Berges du Lac -1053 Tunis

Les actionnaires de la société Hannibal Lease S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 06 avril 2010 à 15 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009 ;
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et les états financiers ;
4. Approbation des opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Affectation du résultat 2009 ;
7. Fixation des conditions et des modalités d'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ;
8. Désignations d'un Commissaire aux comptes de la société ;
9. Renouvellement du mandat des administrateurs.

2010 - AS - 190

AVIS DES SOCIETES (suite)ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES**Arab Banking Corporation – Tunisie**

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac Tunis

l'Arab Banking Corporation – Tunisie porte à la connaissance de ses Actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 15 avril 2010 à 11h 30 au Siège Social de la Banque, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2009,
- 3- Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009,
- 4- Approbation des Etats Financiers et du Rapport du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009,
- 5- Approbation de la proposition du Conseil d'Administration au sujet de l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2009,
- 6- Donner quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31/12/2009,
- 7- Nomination des membres du Conseil d'Administration,
- 8- Approbation de l'affectation des jetons de présence au titre de l'exercice 2010,
- 9- Approbation de nomination de commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans.

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SICAV SECURITY

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B171721998 Tunis – Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de SICAV SECURITY sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **jeudi 8 avril 2010, à 9 heures** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2009 ;
3. Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2009 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation des résultats.
6. Renouvellement du mandat des Administrateurs.

2010 - AS - 166

— ** —

**SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS
- SOTETEL -**

Siège Social : Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications - SOTETEL - porte à la connaissance de ses actionnaires que son assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 2 avril 2010 à 9H**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), angle avenue principale, rue du Lac Turkana, les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents au même exercice ;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2009 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Ratification de la nomination de représentants de Tunisie Télécom ;
- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2010-2011-2012 ;
- Questions diverses.

2010 - AS - 160

AVIS

COURBE DES TAUX DU 01 AVRIL 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,289%		
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,289%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,289%	1 000,684
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,288%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,288%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,288%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,288%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,287%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,287%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,287%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011	4,286%		
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011	4,288%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,319%	999,545
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,377%	1 029,461
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,471%		1 014,113
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,524%	1 049,921
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,569%	1 105,652
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,590%	1 138,593
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,643%	1 100,184
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,740%		1 025,594
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,822%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,927%	1 108,676
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,161%		1 023,485
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,605%	1 111,087

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE	
		DU DERNIER DIVIDENDE	LIQUIDATIVE Du 31/03/2010	LIQUIDATIVE Du 01/04/2010	DEPUIS LE 31/12/2009 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	131,891	131,901		0,97%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2010	100,337	100,347	***	0,83%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	103,240	103,249		1,18%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2010	101,726	101,740	***	0,94%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	105,231	-		-
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	105,380	105,392		1,023 0,98%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	104,005	104,015		0,983 0,95%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	103,636	103,647		0,985 0,96%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	107,172	107,185		0,897 0,84%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	105,517	105,530		1,036 0,99%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	109,289	109,300		0,966 0,89%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	104,572	104,584		1,023 0,99%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	104,189	104,200		0,934 0,90%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	107,103	107,113		0,942 0,89%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	105,409	105,421		1,076 1,03%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	107,223	107,236		0,945 0,89%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	108,024	108,035		0,898 0,84%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	105,633	105,642		1,004 0,96%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	05/03/2010	102,170	102,181	***	1,026 0,98%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	105,141	105,152		0,968 0,93%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	104,065	104,078		1,021 0,99%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,521	105,531		0,908 0,87%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	105,009	105,022		0,884 0,85%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	105,494	105,504		0,947 0,91%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	103,651	103,661		0,824 0,80%
MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	-	100,626	100,632		0,632 0,63%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,187	1,188		0,008 0,68%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,391	11,392		0,094 0,83%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,589	10,590		0,097 0,92%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 103,159	103,234		0,982 0,96%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	103,010	103,020		0,827 0,81%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	106,022	106,034		1,100 1,05%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,636	43,639		0,446 1,03%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,638	31,641		0,289 0,92%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	97,040	-		-
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	144,373	144,770		8,375 6,14%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 438,769	1 442,827		87 511 6,46%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	76,482	76,865		2,250 3,02%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,406	107,532		2,127 2,02%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	72,757	72,812		2,424 3,44%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	49,778	49,821		0,356 0,72%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	58,325	58,456		1,297 2,27%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	101,750	101,887		0,859 0,85%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	109,206	109,379		2,395 2,24%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	15,686	15,699		0,137 0,88%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	103,593	104,221		4,530 4,54%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	271,996	268,042	***	17,814 7,00%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	115,923	116,584		2,827 2,49%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	2 052,906	2 059,038		168,437 8,91%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 2 052,771	2 052,146		62,284 3,13%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 167,817	166,958		7,871 4,95%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 149,381	148,951		5,123 3,56%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 133,432	133,357		3,462 2,67%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	2,203	2,232		0,214 10,60%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,767	1,787		0,119 7,13%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 9 677,982	9 659,040		516,713 5,65%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,707	11,710		0,179 1,55%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,468	12,467		0,140 1,14%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	16,065	16,066		0,269 1,70%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	16,645	16,644		1,083 6,96%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 136,327	135,192		7,404 5,79%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	** 124,859	124,901		5,194 4,34%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	** 120,196	119,914		3,594 3,09%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	18,760	18,721		1,050 5,94%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 191,257	1 191,819		32,373 2,79%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 307,830	6 313,639		145,247 2,35%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 115,946	115,520		2,165 1,91%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 121,426	120,575		5,476 4,76%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 105,714	1 105,858		-2,336 -0,21%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	147,708	148,531		5,977 4,19%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	642,912	642,431		24,186 3,91%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 152,297	151,070		10,558 7,51%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	125,308	126,116		6,061 5,05%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	128,571	128,582		8,925 7,46%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	120,878	121,005		6,330 5,52%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	111,253	111,376		3,708 3,44%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 115,900	116,028		4,290 3,84%
FCP OPTIMA	BNA Capitaux	*S.C	** 115,166	115,596		3,119 2,77%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 13,497	13,537		0,940 7,46%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 111,678	112,227		6,921 6,57%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	108,008	108,077		4,193 4,04%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,579	10,514		0,129 1,24%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 383,253	5 390,693		162,784 3,11%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	11,133	11,151		0,305 2,81%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** 153,546	153,741		19,573 14,59%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	** 1 279,719	1 306,501		139,837 11,99%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	** 1,143	1,150		0,044 3,98%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	100,789	100,892		1,155 1,16%
TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	-	** 10 044,116	10 002,924		13,188 0,13%
FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 100,793	100,221		0,221 0,22%
FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	-	** 100,396	100,353		0,353 0,35%
FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	-	** 100,394	100,897		0,897 0,90%
FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 100,504	100,421		0,421 0,42%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION ANNUELLE D'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
EXERCICE CLOS AU 31/12/2009**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 258 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons examiné le bilan de la société **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** Société d'Investissement à Capital Variable arrêté au 31 décembre 2009 totalisant un actif net de **127 510 828 DT**, l'état de résultat faisant ressortir un résultat distribuable de **5 482 284 DT** et l'état de variation de l'actif net dégageant une valeur liquidative par action de **103,572 DT**

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société.

Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit. Nous avons mis en œuvre les procédures d'audit conformément aux normes de révision généralement admises afin d'apprécier la validité des évaluations et jugements traduits dans les états financiers se basant sur les contrôles par sondages et la vérification des documents comptables que nous avons considérés nécessaires eu égard aux règles de diligences normales ainsi que la vérification des informations spécifiques conformément à la loi n°2001-83 du 24/07/2001.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion, telle qu'exprimé ci-après.

Les états financiers de la société **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** (bilan, état de résultat, état de variation de l'actif net et notes aux états financiers) ont été élaborés et présentés conformément aux normes comptables relatives aux O.P.C.V.M applicables à partir du 01 janvier 1999 telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Compte tenu des diligences accomplies selon les recommandations de la profession et compte tenu de ce qui est décrit au paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et qu'ils présentent correctement la situation financière de la Société **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** au 31 décembre 2009 ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

Nous avons examiné le rapport du conseil d'administration destiné aux actionnaires Les informations d'ordre comptable qui y figurent sont conformes à celles présentées dans les états financiers.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 nouveau DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

L'article sus mentionné vise les conventions conclues par le président, le directeur général, les directeurs généraux adjoints ou les membres du conseil d'administration avec la société ou qui l'engagent à l'égard des tiers. Ces conventions concernent les opérations suivantes :

- La cession des fonds de commerce ou l'un de leurs éléments ;
- Les emprunts importants conclus au profit de la société et dont les statuts fixent le plafond ;
- La location gérance des fonds de commerce.

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention rentrant dans le cadre de l'article sus mentionné a été soumise à l'autorisation du conseil d'administration et devant selon le même article être approuvée par l'assemblée générale ordinaire délibérant sur la base d'un rapport que nous devons vous soumettre.

Par ailleurs, il convient de vous informer que **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** a conclu avec **Attijari Gestion** une convention de gestion et avec **ATTIJARI BANK** une convention de dépositaire. Ces deux conventions sont applicables à partir du 01 janvier 2009, valables pour une durée d'une année et renouvelables pour la même période par tacite reconduction.

En vertu des deux conventions, une rémunération de 0,177 % TTC de la valeur de l'actif net est attribuée à chacun des dépositaire et gestionnaire. Par ailleurs, les honoraires de chacun des dépositaire et gestionnaire, au 31/12/2009, s'élèvent à 212 064 DT TTC.

En outre **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** reçoit une rémunération sur le compte courant créditeur ouvert auprès d'**ATTIJARI BANK** à un taux de 2 %. La rémunération du compte courant créditeur relative à l'exercice 2009 est prise en compte pour un montant de 16 013 DT.

D'autre part, le montant des jetons de présence à verser aux administrateurs de la SICAV s'est élevé au cours de l'exercice 2009 à 6000 dinars étant à signaler que ces jetons de présence sont accordés à concurrence de 500 dinars par séance et par administrateur présent. et ce suite à la décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 avril 2005

·
Votre conseil, ne nous a informé d'aucune autre opération susceptible d'entrer dans le cadre de cet article, il n'en existe pas à notre connaissance.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Attijari Obligataire SICAV

Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément du 08 Septembre 1999

BILAN AU 31/12/2009

ACTIF	Note	Au 31/12/09	Au 31/12/08
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		87,303,604	63,544,133
a-Actions,valeurs assimilées et droits rattachés		4,082,228	
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	83,221,376	63,544,133
c-Autres valeurs			
AC2-Placements monétaires et disponibilités		41,958,896	23,879,734
a-Placements monétaires	3-3	22,505,027	6,706,683
b-Disponibilités	3-5	19,453,869	17,173,051
AC3-Créances d'exploitation		15,341	43,581
AC4-Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		129,277,841	87,467,448
PASSIF			
PA1-Opérateurs créditeurs	3-8	126,740	165,163
PA2-Autres créditeurs divers	3-9	1,640,273	202,072
TOTAL PASSIF		1,767,013	367,236
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-Capital	3-6	122,027,591	83,138,047
CP2-Sommes distribuables		5,483,237	3,962,165
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-7	953	586
b-Sommes distribuables de la période	3-7	5,482,284	3,961,579
ACTIF NET		127,510,828	87,100,212
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		129,277,841	87,467,448

Attijari Obligataire SICAV

Société d'investissement à capital variable

société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01

paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

Agrément du 08 Septembre 1999

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2009

LIBELLE	NOTE	01/01/2009	01/01/2008
		31/12/2009	31/12/2008
PR 1-Revenus de portefeuille-titres		4,165,988	3,478,791
a-Dividendes		361,365	
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	3,804,623	3,478,791
c-Revenus des autres valeurs			
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-4	1,563,054	1,111,367
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5,729,042	4,590,158
CH 1-Charges de gestion des placements	3-10	424,128	313,655
REVENU NET DES PLACEMENTS		5,304,914	4,276,503
PR 3-Autres produits			
CH 2-Autres charges	3-11	196,761	222,035
RESULTAT D'EXPLOITATION		5,108,153	4,054,468
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		374,131	-92,889
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5,482,284	3,961,579
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-374,131	92,889
_Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-192,713	-146,067
_Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		47,114	-90,268
_Frais de négociation			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		4,962,553	3,818,133

Attijari Obligataire SICAV

Société d'investissement à capital variable

Société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01

paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

Agrément du 08 Septembre 1999

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2009

	<u>01/01/2009</u>	<u>01/01/2008</u>
	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a-Résultat d'exploitation	5,108,153	4,054,468
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-192,713	-146,067
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	47,114	-90,268
d-Frais de négociation de titres		
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-5,157,627	-3,747,572
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a-Souscriptions	182,479,186	98,874,253
_Capital	177,084,300	96,122,100
_Régularisation des sommes non distribuables	-1,609,166	-564,627
_Régularisation des sommes distribuables	7,004,052	3,316,780
_Droits d'entrée		
b-Rachats	-141,873,495	-93,806,170
_Capital	-137,706,500	-90,990,000
_Régularisation des sommes non distribuables	1,266,510	545,744
_Régularisation des sommes distribuables	-5,433,505	-3,361,914
_Droit de sortie		
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	40,410,616	5,138,644
<u>AN 4-ACTIF NET</u>		
a-en début de période	87,100,212	81,961,568
b-en fin de période	127,510,828	87,100,212
<u>AN 5- NOMBRE D'ACTIONS (ou de part)</u>		
a-en début de période	837,353	786,032
b-en fin de période	1,231,131	837,353
VALEUR LIQUIDATIVE	103.572	104.019
DIVIDENDE DISTRIBUE	4.731	4.707
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	4.12%	4.27%

Attijari Obligataire SICAV

Société d'investissement à capital variable

société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

Annexe I

PORTEFEUILLE AU 31/12/2009

Actif Net : 127 510 827.952

VL : 103.572

Désignation Du Titre	Nbre /Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% Actif	% K Emis
OBLIGATIONS		21,080,061.500	21,467,486.326	16.84%	
AFRICA 2003 D / SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE TUNIS	10,000	200,061.500	203,579.308	0.160%	10.000%
AMEN BANK 2006 / AMEN BANK	5,000	400,000.000	415,185.645	0.326%	2.500%
AMEN BANK 2009 SUBORDONNE TR A / AMEN BANK	10,000	800,000.000	830,371.290	0.651%	1.667%
AMEN BANK 2009 TR A	20,000	2,000,000.000	2,022,218.082	1.586%	
ATB SUBORDONNE 2009 TR A / ARAB TUNISIAN BANK	25,000	2,500,000.000	2,561,901.710	2.009%	12.500%
ATL 2009 / ARAB TUNISIAN LEASE	22,000	2,200,000.000	2,263,914.521	1.775%	11.000%
ATL 2009 /3 / ARAB TUNISIAN LEASE	10,000	1,000,000.000	1,000,224.658	0.784%	
BH SUBORDONNE 2007 / BANQUE DE L'HABITAT	10,000	1,000,000.000	1,003,008.219	0.787%	5.000%
BTKD2006 / BTKD	5,000	200,000.000	200,383.562	0.157%	1.250%
CIL 2008/1 / COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	5,000	400,000.000	405,864.986	0.318%	3.333%
CIL 2009/1 / COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	10,000	1,000,000.000	1,019,890.411	0.800%	6.667%
CIL 2009/3 / COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	20,000	2,000,000.000	2,001,546.521	1.570%	
CONDITIONNEMENT HUILE D'OLIVE / BIAT	6,000	600,000.000	602,906.451	0.473%	
EL MOURADI SKANES BEACH 2003 D /STE. D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE DU SAHEL	5,000	200,000.000	206,515.069	0.162%	5.000%
GL 2004/1 / ATTJARI LEASING	5,000	100,000.000	105,625.206	0.083%	3.333%
MEUBLATEX 2001 G/ MEUBLATEX	10,000	1,000,000.000	1,014,912.877	0.796%	10.000%
PANOBOIS 2007 TR(B) / PANOBOIS	1,500	150,000.000	155,684.384	0.122%	3.000%
PANOBOIS 2007 TR(C) / PANOBOIS	1,500	150,000.000	155,684.384	0.122%	3.000%
S.I.H. MOURADI 2008 TR(B) / SOCIETE D'INVESTISSEMENT HOTELIERE EL MOURADI	7,000	700,000.000	710,899.288	0.558%	5.000%
S.I.H. MOURADI 2008 TR(D) / SOCIETE D'INVESTISSEMENT HOTELIERE EL MOURADI	7,000	700,000.000	710,899.288	0.558%	5.000%
STB 2008/2 / SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	8,000	800,000.000	836,129.315	0.656%	1.600%
TUNISIE LEASING 2006-1 / TUNISIE LEASING	5,000	200,000.000	201,339.178	0.158%	3.333%
UNIFACTOR 2005/1 / TUNISIE LEASING	5,000	100,000.000	101,738.082	0.080%	3.333%
UIB 2009 1 / UIB	20,000	2,000,000.000	2,038,663.014	1.599%	2.000%
WIFACK LEASING 2006/1 B / EL WIFACK LEASING	5,000	200,000.000	205,271.233	0.161%	10.000%
MOURADI PALACE 2006 B / MOURADI PALACE	6,000	480,000.000	493,129.644	0.387%	7.500%
BTA		60,288,382.740	61,753,889.785	48.43%	
BTA6.9% MAI2022		4,000	4,320,000.000	3.484%	
	17/02/2009	4,000	4,320,000.000	3.484%	
BTA 7% FEVRIER 2015		8,000	8,099,945.000	6.644%	
	13/04/2005	5,000	5,007,500.000	4.152%	
	30/01/2008	3,000	3,092,445.000	2.491%	
BTA 7.5% AVRIL 2014		20,810	21,836,443.760	17.463%	
	14/07/2004	3,000	3,099,000.000	2.518%	
	15/12/2004	2,500	2,586,250.000	2.098%	
	15/12/2004	3,000	3,105,000.000	2.518%	
	15/12/2004	3,500	3,624,250.000	2.937%	
	15/12/2004	2,500	2,590,000.000	2.098%	
	15/12/2004	2,000	2,068,000.000	1.678%	
	24/04/2006	3,960	4,393,227.960	3.323%	
	30/01/2008	350	370,715.800	0.294%	
BTA 6.1% OCTOBRE 2013		8,650	8,548,545.500	6.814%	
	26/12/2007	500	491,370.000	0.394%	
	02/01/2008	200	196,553.200	0.158%	
	02/01/2008	1,300	1,284,264.800	1.024%	
	07/01/2008	500	491,624.500	0.394%	
	08/01/2008	700	688,277.100	0.551%	
	22/01/2008	750	737,481.750	0.591%	
	24/01/2008	350	344,161.300	0.276%	
	01/04/2009	4,350	4,314,812.850	3.427%	
BTA 6% MARS 2012		7,460	7,472,908.000	6.080%	
	10/05/2006	2,000	2,014,000.000	1.630%	
	30/04/2007	5,460	5,458,908.000	4.450%	
BTA 6.75% AVRIL 2010		9,722	10,010,540.480	7.944%	
	24/04/2006	8,000	8,261,264.000	6.537%	
	02/01/2009	1,722	1,749,276.480	1.407%	
OPCVM		4,046,760.181	4,082,227.600	3.201%	
SICAV OBLIGATAIRE					
GENERALE OBLIGATAIRE SICAV	26	573,959.823	578,289.600	0.454%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	33,000	3,472,800.358	3,503,938.000	2.748%	

Certificats de dépôt auprès d'Attijari Bank				12,997,146.800	13,239,683.098	10.383%
DATE ACQUISITION	TAUX		DUREE			
14/04/2008	5.85%		2 ANS	5,000,000.000	5,170,300.000	4.055%
30/06/2008	5.90%		2 ANS	1,500,000.000	1,536,383.334	1.205%
02/11/2009	5.00%		2 ANS	5,000,000.000	5,033,333.334	3.947%
24/12/2009	4.29%		10 jours	998,097.867	999,809.379	0.784%
25/12/2009	4.29%		10 jours	499,048.933	499,857.051	0.392%
Billets de trésorerie auprès d'Attijari Leasing				9,203,610.307	9,265,343.861	4.924%
DATE ACQUISITION	TAUX		DUREE			
01/11/2009	5.45%		90 jours	2,769,890.245	2,790,208.763	2.188%
03/11/2009	5.45%		90 jours	2,473,116.291	2,490,657.733	1.953%
09/11/2009	5.45%		90 jours	2,967,739.549	2,986,631.549	
20/11/2009	5.40%		90 jours	992,864.222	997,845.816	0.783%
Dépôts à termes				16,000,000.000	16,406,300.493	12.867%
Postcomptés						
DATE ACQUISITION	TAUX		EMETTEUR	GARANT	DUREE	
12/06/2008	5.870%		ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	2 ANS	7,500,000.000
16/06/2008	5.870%		ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	2 ANS	3,500,000.000
24/06/2008	5.870%		ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	2 ANS	5,000,000.000
Avoirs en Banque					3,047,568.892	2.390%
Avoir en Banque					18,916,533.388	14.835%
Sommes à l'encaissement					1,376,272.199	1.079%
Sommes à Régler					-17,267,382.258	-13.542%
Intérêts Courus sur Compte courant					22,145.563	0.017%
Créances d'Exploitation					15,340.602	0.012%
Ecart sur Mise en pension					15,340.602	0.012%
TOTAL ACTIF					129,277,840.657	99.044%
PASSIFS					-1,767,012.706	-0.099%
Opérateurs créditeurs					-126,739.627	-0.099%
Autres créditeurs divers					-1,640,273.079	-1.286%
ACTIF NET					127,510,827.951	98.944%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Arrêtées au 31/12/2009
(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS Les états financiers arrêtés au 31/12/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des autres placements Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 87 303 604 DT contre 63 544 133 DT au 31/12/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Coût d'acquisition	85 415 204	61 882 697
- Obligations et valeurs assimilées	81 368 444	61 882 697
- Actions SICAV Obligataires	4 046 760	-
Plus ou moins values potentielles	-707 552	- 514 838
-Obligations et valeurs assimilées	- 743 019	- 514 838
- Actions SICAV	35 467	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assim.	2 595 951	2 176 274
Total	87 303 604	63 544 133

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 4 165 988 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 31/12/2009 contre un montant de 3 478 791 DT au 31/12/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Revenus des Obligations	3 804 623	3 478 791
- Revenus des Actions OPCVM	361 365	-
Total	4 165 988	3 478 791

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 22 505 027 DT contre 6 706 683 DT au 31/12/2008 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Certificats de dépôts	12 997 146	6 500 000
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	242 536	206 683
-Billet de trésorerie	9 203 610	-
- Intérêts courus sur Billet de trésorerie	61 733	-
TOTAL	22 505 027	6 706 683

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2009 au 31/12/2009, à 1 563 054 DT contre 1 111 367 DT au 31/12/2008, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Intérêts/ compte courant	16 013	8 178
- Intérêts/ Placements à terme	768 512	618 295
- Intérêts/ CD	468 418	463 428
- Intérêts/ Billets de trésorerie	302 750	-
-Ecart/Mise en pension livrée	7 361	21 466
Total	1 563 054	1 111 367

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 19 453 869 DT contre 17 173 051 DT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Avoirs en banque	18 916 533	- 4 578 697
- Sommes à l'encaissement	1 376 272	5 720 543
- Sommes à régler	- 17 267 382	- 886 276
- Ecart sur intérêts courus/Cpte courant	22 146	6 132
- Dépôt à termes	16 000 000	16 500 000
- intérêts courus/ Dépôt à termes	406 300	411 349
Total	19 453 869	17 173 051

3-6 Note sur le capital**Capital au 31/12/2008**

- Montant	83 138 047
- Nombre de titres	837 353
- Nombre d'actionnaires	622

Souscriptions réalisées

- Montant	175 475 134
-----------	-------------

- Nombre de titres	1 770 843
- Nombre d'actionnaires nouveaux	431
Rachats effectués	
- Montant	-136 439 990
- Nombre de titres	1 377 065
- Nombre d'actionnaires sortants	249
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	-192 713
- Plus values réalisées sur cession de titres	47 114
- Frais de négociation	0
Capital au 31/12/2009	
- Montant	122 027 591
- Nombre de titres	1 231 131
- Nombre d'actionnaires	804

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice 2009 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Sommes distribuables de l'exercice	5 482 284	3 961 579
Sommes distribuables des exercices antérieurs	953	586
Total	5 483 237	3 962 165

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Sous.	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	5 108 153	4 686 913	-4 312 782	5 482 284
Sommes distribuables des exercices antérieurs	844	991	-882	953
Total	5 108 997	4 687 904	4 313 664	5 483 237

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 126 740 DT contre un solde de 165 163 DT au 31/12/2008, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Gestionnaire	61 496	80 708
- Dépositaire	65 244	84 455
Total	126 740	165 163

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 1 640 273 DT contre un solde de 202 072 DT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	29 640	24 966
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	42 066
- Dividende à payer exercice 2007	1 543	1 765
- Dividende à payer exercice 2008	1 419 456	-
- CMF à payer	12 191	7 929
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	32 604	22 269
- TCL à régulariser	11 808	11 808
- Compte d'attente	917	917
- Etat taxes à payer	1 567	1 044
Total	1 640 273	202 072

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 424 128 DT contre 313 655 DT au 31/12/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	212 064	156 827
- Rémunération du dépositaire	212 064	156 828
Total	424 128	313 655

3- 11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 196 761 DT, contre 222 035 DT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	20 000	20 000
- Redevance CMF	119 810	88 603
- Frais de publicité et publications	8030	8 030
- Autres charges/ Services bancaires	89	7
- Frais sur mise en pension de Titres	30 164	89 934
- Jetons de présence	4 000	4 000
- TCL	14 668	11 461
Total	196 761	222 035

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,177 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 31/12/2009 s'élèvent à 212 064 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,177 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 31/12/2009 s'élèvent à 212 064 DT TTC.

4- 3 Convention de pension livrée :

Attijari Obligataire Sicav a signé avec Attijari Bank la convention Cadre de pension Livrée et ce après accord du Conseil du Marché Financier.

Les opérations de mise en pension livrée effectuées par la SICAV avec Attijari Bank l'exercice 2009 ont coûté 30 164 DT.

**SITUATION ANNUELLE D'ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
EXERCICE CLOS AU 31/12/2009**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2009, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1- Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV », ainsi que les résultats de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » détient 190 080 titres « ATTIJARI BANK » évalués au cours du 31 Décembre 2009 pour une valeur de 21,47 Dinars l'action, soit une valeur totale de 4 081 Mille Dinars. Compte tenu de la quantité des titres détenus et des volumes régulièrement traités sur le marché, la société devrait considérer si le dernier cours boursier se rapproche au mieux de la valeur probable de négociation de ces actions

2- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2009.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Nous devons formuler, en outre, les observations suivantes sur la composition de l'actif, au 31 Décembre 2009, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » :

1/ La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 21,91 % de son actif en titres (17,99 % en actions et 3,92 % en obligations convertibles en actions) émis par ATTIJARI BANK », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

2/ « ATTIJARI BANK » détient 80,35% du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui, de son côté, détient 190 080 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales.

Le commissaire aux comptes :
CMC – DFK International - Chérif BEN ZINA

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.

Dans le cadre de nos travaux de commissariat aux comptes de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV », nous avons été avisés des conventions suivantes entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales :

- La convention de dépositaire conclue entre la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » et « ATTIJARI BANK » au titre de laquelle la Banque perçoit une rémunération annuelle de 0,5% TTC de l'actif net avant les frais de gestion. A ce titre, les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au titre de l'exercice 2009, s'élèvent à 100 188 DT TTC.

- La convention de gestion conclue entre la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » et la société « ATTIJARI GESTION » qui accepte l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative. La rémunération annuelle de la société « ATTIJARI GESTION » est calculée au taux de 0,5% TTC de l'actif net avant les frais de gestion. A ce titre, les honoraires de la société « ATTIJARI GESTION » au titre de l'année 2009 s'élèvent à 100 188 DT TTC.

- La convention de billets de trésorerie émis par la société « ATTIJARI LEASING » pour un encours, au 31 Décembre 2009, de 1 000 000 Dinars, souscrits par la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » avec un taux d'intérêt annuel de 5,4%.

- La convention de placements en obligations convertibles en actions émis par « ATTIJARI BANK » pour un montant total de 857 320 Dinars, souscrits par la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV ». Le taux de rémunération de ces obligations convertibles en actions est fixé à 4,82% l'an.

- Le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration qui s'élève à 200 Dinars bruts par administrateur et ce, pour chaque présence.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles précités.

Le commissaire aux comptes :
CMC – DFK International - Chérif BEN ZINA

BILAN

arrêté au 31/12/2009

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	15,909,648	14,022,303
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		13,355,240	10,232,622
b - Obligations et Valeurs assimilées		2,554,408	3,789,682
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		6,762,477	3,507,077
a - Placements monétaires	3-3	990,631	-
b - Disponibilités	3-11	5,771,846	3,507,077
AC 3 - Créances d'exploitation		11,122	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		22,683,247	17,529,380
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	57,997	90,862
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	94,470	85,496
TOTAL PASSIF		152,467	176,358
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-5	22,214,687	17,030,914
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	316,093	322,108
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		16	9
b - Sommes distribuables de l'exercice		316,078	322,099
ACTIF NET		22,530,780	17,353,022
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		22,683,247	17,529,380

ETAT DE RESULTAT

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2009

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	491,054	412,822
a - Dividendes		356,027	268,305
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		135,028	144,517
c - Revenus des autres valeurs		-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	71,809	116,640
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		562,864	529,462
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	- 200,376	- 167,473
REVENU NET DES PLACEMENTS		362,488	361,989
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	- 46,121	- 40,190
RESULTAT D'EXPLOITATION		316,367	321,799
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	-	289	300
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		316,078	322,099
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		289	- 300
* Variation des +/- values potentielles sur titres		3,869,708	2,320,251
* +/- values réalisées sur cession des titres		1,511,843	384,006
* Frais de négociation		- 34,485	- 24,443
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5,663,434	3,001,612

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2009

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant des opérations d'exploitation</u>		
a - Résultat d'exploitation	316,367	321,799
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	3,869,708	2,320,251
c - +/- values réalisées sur cession de titres	1,511,843	384,006
d - Frais de négociation de titres	- 34,485	- 24,443
	- 319,423	- 272,148
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>		
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>		
a - Souscriptions	5,771,691	264,038
* Capital	4,267,000	250,000
* Régularisation des sommes non distrib.	1,422,743	10,595
* Régularisations des sommes distrib.	81,948	3,443
* Droits d'entrée	-	-
b - Rachats	- 5,937,944	- 174,068
* Capital	- 4,416,000	- 166,000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 1,437,037	- 4,925
* Régularisation des sommes distrib.	- 84,907	- 3,142
* Droits de sortie	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	5,177,758	2,819,435
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de période	17,353,022	14,533,587
b - En fin de période	22,530,780	17,353,022
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>		
a - En début de période	16,773	16,689
b - En fin de période	16,624	16,773
VALEUR LIQUIDATIVE	1,355.316	1,034.581
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	32.86%	20.67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31/12/2009

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2009, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2009 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 15 909 648 DT contre 14 022 303 DT au 31/12/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Coût d'acquisition	10 966 322	12 903 863
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	7 716 733	8434718
- Titres OPCVM	762 269	791 331
- Obligations et valeurs assimilées	2 487 320	3 677 814
Plus ou moins values potentielles	4 876 238	1 006 528
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 547 347	941409
- Titres OPCVM	328 891	65 164
- Obligations et valeurs assimilées	-	-45
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	67 088	111 912
Total	15 909 648	14 022 303

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 491 054 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 31/12/2009 contre un montant de 412 822 DT du 01/01/2008 au 31/12/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Revenus des actions et valeurs assimilées	170 921	209 395
- Revenus des Titres OPCVM	185 106	58 910
- Revenus des Obligations	135 027	144 517
Total	491 054	412 822

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 990 631 DT et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Billets de trésorerie	989 344	-
- Intérêts / billets de trésorerie	1 287	-
Total	990 631	-

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2009 au 31/12/2009, à 71 809 DT contre 116 640 DT du 01/01/2008 au 31/12/2008, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Intérêts/ compte courant	3 851	8 382
- Intérêts/ Placements à terme	45 261	101 657
- Intérêts/ Certificats de dépôts	-	6 601
- Intérêts/ Billets de trésorerie	22 697	-
Total	71 809	116 640

3-5 Note sur le capital**Capital au 01/01/2009**

- Montant	17 030 914
- Nombre de titres	16 773
- Nombre d'actionnaires	15

Souscriptions réalisées

- Montant	5 689 743
- Nombre de titres	4 267
- Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

- Montant	5 853 037
- Nombre de titres	4 416
- Nombre d'actionnaires sortants	3

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	3 869 708
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1 511 844
- Frais de négociation	(34 485)

Capital au 31/12/2009

- Montant	22 214 687
- Nombre de titres	16 624
- Nombre d'actionnaires	13

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2009 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
-Sommes distribuables de l'exercice	316 078	322 099
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	16	9
Total	316 093	322 108

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Rachats	Régul. Sous	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	316 367	-82 233	81 944	316 078
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	16	-1	1	16
Total	316 383	-82 234	81 945	316 093

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 57 997 DT contre 90 862 DT au 31/12/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Gestionnaire	28 044	44 476
- Dépositaire	29 953	46 386
Total	57 997	90 862

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009, à 94 470 DT contre un solde de 85 496 DT au 31/12/2008 détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	13 140	13 140
- Dividende à payer exercice 1995	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 376
- Dividende à payer exercice 2008	134	-
- CMF à payer	1 899	1 574
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	28 254	20 725

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- TCL à régulariser	13 477	13 477
- Etat RS à payer	1 077	90
Total	94 470	85 496

3- 9 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période du 01/01/2009 au 31/12/2009 à 200 376 DT contre 167 473 DT pour la même période en 2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	100 188	83 736
- Rémunération du dépositaire	100 188	83 737
Total	200 376	167 473

3- 10 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/01/2009 au 31/12/2009 s'élèvent à 46 121 DT, contre 40 190 DT du 01/01/2008 au 31/12/2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	13 070	12 926
- Redevance CMF	20 038	16 747
- Frais de publicité et publications	8 030	8 030
- Autres charges	3	3
- TCL	4 980	2 484
Total	46 121	40 190

3-11 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 5 771 846 DT contre 3 507 077 DT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Avoirs en banque	411 948	3 709 813
- Sommes à l'encaissement	5 371 195	31 578
- Sommes à régler	- 19 469	-3 243 684
- Ecart sur intérêts courus /TCN	8 172	4 321
- Comptes à terme	-	3 000 000
- Intérêts courus sur compte à terme	-	5 049
Total	5 771 846	3 507 077

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de la société « Attijari Gestion » au 31/12/2009 s'élèvent à 100 188 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 31/12/2009, s'élèvent à 100 188 DT TTC.

PORTEFEUILLE AU 31/12/2009

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2009	%Actif	%Cap emis
Actions & Valeurs assimilées		7,716,733.100	12,264,079.791	54.067%	
ADWYA	57,598	253,941.547	484,168.788	2.134%	0.524%
AMEN BANK	11,411	376,783.460	598,164.620	2.637%	0.114%
AMEN BANK NS 2009	1,005	33,184.416	55,640.150	0.245%	0.010%
DA 3/37 AMEN BANK 2009	12,416	33,240.638	51,774.720	0.228%	0.124%
ASSAD	14,405	130,512.326	179,471.895	0.791%	0.144%
ATB	66,619	258,543.742	533,218.476	2.351%	0.083%
ATL	19,602	65,399.312	104,263.038	0.460%	0.115%
ATTIJARI BANK	190,080	2,067,279.080	4,080,827.520	17.990%	0.634%
ATTIJARI LEASING	28,374	483,391.778	672,747.540	2.966%	1.335%
BIAT	5,903	304,671.020	377,992.702	1.666%	0.035%
BNA	9,823	107,729.387	111,864.324	0.493%	0.031%
BNA NS 2009	5,465	40,091.240	44,375.800	0.196%	0.017%
BT	11,307	725,329.461	1,096,213.650	4.833%	0.101%
BTE ADP	6,601	158,697.678	203,627.648	0.898%	0.660%
CIL	10,466	91,218.750	297,883.292	1.313%	0.349%
CIMENT DE BIZERTE	7,500	86,250.000	62,287.500	0.275%	0.017%
ELECTROSTAR	11,211	166,185.496	85,764.150	0.378%	0.641%
ESSOUKNA	29,561	149,568.760	159,126.863	0.702%	0.983%
GIF FILTER	30,646	104,406.727	218,015.644	0.961%	0.460%
MAGASIN GENERAL	100	8,822.000	12,900.000	0.057%	0.004%
MONOPRIX	2,955	331,788.299	687,291.630	3.030%	0.160%
POULINA GH	7,500	44,625.000	52,507.500	0.231%	0.004%
SERVICOM	4,815	15,648.750	16,082.100	0.071%	0.204%
SFBT	19,300	231,890.032	239,802.500	1.057%	0.034%
SIMPAR	8,674	249,143.800	324,390.252	1.430%	1.239%
SIPHAT	1,000	23,203.743	18,040.000	0.080%	0.056%
SITS	59,500	152,319.266	213,069.500	0.939%	0.458%
SOMOCER	28,865	67,295.338	53,890.955	0.238%	0.119%
SOTETEL	800	10,811.000	12,267.200	0.054%	0.035%
SPDIT	23,970	149,310.005	144,706.890	0.638%	0.089%
STB	8,199	101,903.914	118,098.396	0.521%	0.033%
TUNISIE LEASING	14,671	268,567.326	368,740.914	1.626%	0.213%
TUNISIE LEASING NS 2009	2,525	50,500.000	60,448.500	0.266%	0.037%
DA 1/68 TUNISIE LEASING 2009	14,671	3,952.575	5,428.270	0.024%	0.213%
TUNISAIR	30,849	92,886.779	76,690.614	0.338%	0.029%
TUNINVEST	5,000	54,499.684	58,155.000	0.256%	0.518%
TUNISIE PROFILE	20,250	81,817.922	113,420.250	0.500%	0.056%
UBCI	4,678	115,037.849	243,256.000	1.072%	0.047%
UIB	1,500	26,285.000	27,465.000	0.121%	0.009%
ACTIONS OPCVM		762,269.281	1,091,160.000	4.810%	
ATTIJARI VALEURS SICAV	8,000	762,269.281	1,091,160.000	4.810%	7.107%
Obligations/ Garant		2,487,320.130	2,554,408.333	11.261%	
ATTIJARI OCA 2006 / ATTIJARI	171,464	857,320.130	888,838.689	3.918%	1.072%
BTKD 2006 / BTKD	5,000	200,000.000	200,383.562	0.883%	1.250%
GL 2003-1 / NOTE	7,500	150,000.000	153,821.917	0.678%	3.750%
GL 2003-2 / NOTE	2,500	100,000.000	105,178.082	0.464%	2.500%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6,000	480,000.000	493,129.644	2.174%	7.500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5,000	500,000.000	507,785.206	2.239%	3.571%
WIFACK LEASING 2006/1 B/BH	5,000	200,000.000	205,271.233	0.905%	10.000%
BILLETS DE TRESORERIE		989,343.858	990,631.023	4.367%	
EMIS PAR ATTIJARI LEASING					
BT EMIS LE 21-12-09 SUR 90 JOURS	1	989,343.858	990,631.023	4.367%	
TOTAUX		11,955,666.369	16,900,279.147	74.506%	

**SITUATION ANNUELLE D'ATTIJARI VALEURS SICAV
EXERCICE CLOS AU 31/12/2009**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 258 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons examiné le bilan de la société ATTIJARI VALEURS SICAV- Société d'Investissement à Capital Variable arrêté au 31 décembre 2009 totalisant un actif net de **15 347 802 DT**, l'état de résultat faisant ressortir un résultat distribuable de **189 618 DT** et l'état de variation de l'actif net dégageant une valeur liquidative par action de **136,338 DT**.

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société.

Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit. Nous avons mis en œuvre les procédures d'audit conformément aux normes de révision généralement admises afin d'apprécier la validité des évaluations et jugements traduits dans les états financiers se basant sur les contrôles par sondage et la vérification des documents comptables que nous avons considérés nécessaire eu égard aux règles de diligences normales ainsi que la vérification des informations spécifiques conformément à la loi n°2001-83 du 24/07/2001.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

L'audit des états financiers de la société nous a permis de relever ce qui suit :

1. Un dépassement du seuil de 10 % prévu par l'article 29 paragraphe 3 de la loi 2001-83 relatif à l'emploi de l'actif net dans des titres émis ou garantis par un même émetteur. En effet, l'actif de la « ATTIJARI VALEURS SICAV » est employé au 31/12/2009 à raison de 17 % dans des titres émis par Attijari Bank.

2. Attijari Bank détient au 31/12/2009, 67,31 % du capital de la « ATTIJARI VALEURS SICAV ». Celle-ci détient 0,41% du capital de la Banque. Ceci constitue une contravention aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, relatives aux participations réciproques.

Les états financiers de la société **ATTIJARI VALEURS SICAV** (bilan, état de résultat, état de variation de l'actif net et notes aux états financiers) ont été élaborés et présentés conformément aux normes comptables relatives aux O.P.C.V.M applicables à partir du 01 janvier 1999 telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Compte tenu des diligences accomplies selon les recommandations de la profession et de ce qui est décrit aux paragraphes 1 à 2, nous certifions que les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et qu'ils présentent correctement la situation financière de la Société **ATTIJARI VALEURS SICAV** au 31 décembre 2009 ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

Nous avons examiné le rapport du conseil d'administration destiné aux actionnaires. Les informations d'ordre comptable qui y figurent sont conformes à celles présentées dans les états financiers.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 NOUVEAU DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

L'article sus mentionné vise les conventions conclues par le président, le directeur général, les directeurs généraux adjoints ou les membres du conseil d'administration avec la société ou qui l'engagent à l'égard des tiers. Celles ci concernent les opérations suivantes :

- La cession des fonds de commerce ou l'un de leurs éléments ;
- Les emprunts importants conclus au profit de la société et dont le plafond est fixé par les statuts ;
- La location gérance des fonds de commerce.

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention rentrant dans le cadre de l'article sus mentionné ait été soumise à l'autorisation du conseil d'administration et devant selon le même article être approuvée par l'assemblée générale ordinaire délibérant sur la base d'un rapport que nous devons vous soumettre.

Par ailleurs, il convient de vous informer que ATTIJARI VALEURS SICAV a conclu avec Attijari Gestion une convention de gestion et avec Attijari Bank une convention de dépositaire. Ces deux conventions sont applicables depuis le 01 janvier 2009, valables pour une durée d'une année et renouvelables pour la même période par tacite reconduction. En vertu des deux conventions, une rémunération de 0,5% TTC de la valeur de l'actif net est attribuée à chacun des dépositaires et gestionnaire.

Les honoraires de chacun des dépositaire et gestionnaire, relatifs à l'exercice comptable 2009, s'élèvent à 67 222 DT TTC.

En outre ATTIJARI SICAV reçoit une rémunération sur le compte courant créditeur ouvert auprès d'ATTIJARI BANK à un taux de 2 %. La rémunération du compte courant créditeur relative à l'exercice 2009 est prise en compte pour un montant de 3625 DT.

D'autre part, le montant des jetons de présence à verser aux administrateurs de la SICAV s'est élevé au cours de l'exercice 2009 à 2000 dinars étant à signaler que ces jetons de présence sont accordés à concurrence de 200 dinars par séance et par administrateur présent. et ce suite à la décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 21 octobre 1995.

Votre conseil, ne nous a informé d'aucune autre opération susceptible d'entrer dans le cadre de cet article, il n'en existe pas à notre connaissance.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Attijari Valeurs SICAV
 Société d'investissement à capital variable
 société régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
 paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
 RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

BILAN
AU 31/12/2009

ACTIF	NOTE	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		10,492,144	9,166,489
a-Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	8,279,923	6,560,553
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	2,212,222	2,605,936
c-Autres valeurs			
AC2-PLACEMENTS MONTAIRES ET DISPONIBILITES		5,111,455	2,304,358
a-Placements monétaires	3-3	495,316	
b-Disponibilités	3-5	4,616,140	2,304,358
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION			
AC4-AUTRES ACTIFS			
TOTAL ACTIF		15,603,600	11,470,847
PASSIF			
PA1-OPERATEURS CREDITEURS	3-8	39,597	58,029
PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS	3-9	216,201	182,570
TOTAL PASSIF		255,798	240,599
ACTIF NET			
CP1-CAPITAL	3-6	15,158,113	11,067,275
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES		189,688	162,973
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-7	70	52
b-Sommes distribuables de la période	3-7	189,618	162,922
ACTIF NET		15,347,802	11,230,248
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		15,603,600	11,470,847

Attijari Valeurs SICAV

Société d'investissement à capital variable

société régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01

paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

**ETAT DE RESULTAT
AU 31/12/2009**

	NOTE	Du 01/01/2009	Du 01/01/2008
		Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
PR 1-Revenus de portefeuille-titres		313,999	224,452
a-Dividendes	3-2	201,439	110,832
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	112,560	113,620
c-Revenus des autres valeurs	3-2		
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-4	37,462	70,470
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		351,460	294,922
CH 1-Charges de gestion des placements	3-10	134,443	106,479
REVENU NET DES PLACEMENTS		217,017	188,443
PR 3-Autres produits			
CH 2-Autres charges	3-11	33,564	27,487
RESULTAT D EXPLOITATION		183,453	160,955
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		6,165	1,966
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		189,618	162,922
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation d'exploitation (annulation)		-6,165	-1,966
_Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		2,030,899	1,929,441
_Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		1,662,456	76,716
_Frais de négociation		-31,075	-15,258
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3,845,733	2,151,854

Attijari Valeurs SICAV

Société d'investissement à capital variable

société régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01

paru au JORT N° : 59 du 24/07/01

RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

**ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET
AU 31/12/2009**

	Du 01/01/2009	Du 01/01/2008
	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
<u>AN 1-VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a-Résultat d'exploitation	183,453	160,955
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2,030,899	1,929,441
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1,662,456	76,716
d-Frais de négociation de titres	-31,075	-15,258
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-168,376	-167,904
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a-Souscriptions	3,671,968	692,104
_Capital	2,761,400	666,600
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	857,825	15,976
_Régularisation des sommes distribuables	52,742	9,528
_Droits d'entrée		
b-Rachats	-3,231,771	-654,314
_Capital	-2,393,600	-653,100
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-797,067	10,392
_Régularisation des sommes distribuables	-41,104	-11,606
_Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	4,117,554	2,021,741
<u>AN 4-ACTIF NET</u>		
a-En début de période	11,230,248	9,208,507
b-En fin de période	15,347,802	11,230,248
<u>AN 5-NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>		
a-En début de période	108,894	108,759
b-En fin de période	112,572	108,894
VALEUR LIQUIDATIVE	136.338	103.130
DIVIDENDE DISTRIBUE	1.496	1.581
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	33.65%	23.67%

Attijari Valeurs SICAV

Société d'investissement à capital variable

Société régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01

paru au JORT N° : 59 du 24/07/01

RC N° : B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

PORTEFEUILLE AU 31/12/2009

Annexe I

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/09	% Actif	% K EMIS
Actions		4,909,263	7,554,996	48.42%	
ADWYA	32,673	185,881	274,649	1.760%	0.30%
AMEN BANK	2,968	95,044	155,583	0.997%	0.03%
AMEN BANK NS 2009	261	8,358	14,450	0.093%	0.00%
DA 3/37 AMEN BANK 2009	3,229	8,384	13,465	0.086%	0.03%
ASSAD	11,334	115,216	141,210	0.905%	0.11%
ARAB TUNISIAN BANK	26,662	115,521	213,403	1.368%	0.03%
ARAB TUNISIAN LEASE	12,387	48,307	65,886	0.422%	0.07%
ATTIJARI BANK	123,559	1,386,663	2,652,688	17.000%	0.41%
ATTIJARI LEASING	36,755	597,570	871,461	5.585%	1.73%
BIAT	6,027	319,603	385,933	2.473%	0.04%
BNA	800	6,328	9,110	0.058%	0.00%
BNA NS 2009	500	2,923	4,060	0.026%	0.00%
BANQUE DE TUNISIE	4,875	327,955	472,631	3.029%	0.04%
BTE ADP	3,950	96,830	121,850	0.781%	0.40%
CIL	2,586	23,473	73,603	0.472%	0.09%
CIMENT DE BIZERTE	7,500	86,250	62,288	0.399%	0.02%
ELECTROSTAR	1,877	22,614	14,359	0.092%	0.11%
ESSOUKNA	24,387	123,933	131,275	0.841%	0.81%
GIF FILTER	3,722	12,386	26,478	0.170%	0.06%
MONOPRIX	2,544	261,107	591,699	3.792%	0.14%
SERVICOM	4,815	15,649	16,082	0.103%	0.20%
SFBT	11,000	143,393	136,675	0.876%	0.02%
SIMPAR	4,364	126,732	163,205	1.046%	0.62%
SITS	12,600	33,431	45,121	0.289%	0.10%
SOMOCER	10,768	24,050	20,104	0.129%	0.04%
SOTETEL	600	8,179	9,200	0.059%	0.03%
SPDIT	18,435	115,623	111,292	0.713%	0.07%
STB	4,115	61,306	59,272	0.380%	0.02%
TUNISIE LEASING	8,576	177,566	215,549	1.381%	0.12%
T.LEASING NS 2009	1,475	30,882	35,312	0.226%	0.02%
DA 1/68 TLS 2009	8,576	2,616	3,173	0.020%	0.12%
TUNISAIR	24,196	73,134	60,151	0.385%	0.02%
T-INVEST	3,000	33,319	34,893	0.224%	0.31%
TUNISIE PROFILE	20,250	81,677	113,420	0.727%	0.06%
UBCI	4,000	111,075	208,000	1.333%	0.04%
UIB	1,500	26,285	27,465	0.176%	0.01%
OPCVM		718,109	724,927	4.646%	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	7,000	718,109	724,927	4.646%	0.569%

OBLIGATIONS		2,155,880	2,212,222	14.178%	
ATTIJARI OCA 2006 /ATTIJARI	142,376	711,880	738,052	4.730%	0.890%
BTKD 2006 / BTKD	5,000	200,000	200,384	1.284%	1.250%
GL 2004-1 / NOTE	3,200	64,000	67,600	0.433%	2.133%
MOURADI PALACE B /AMEN BANK	6,000	480,000	493,130	3.160%	7.500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR (B)	5,000	500,000	507,785	3.254%	3.571%
WIFACK LEASING 2006/1 B / BH	5,000	200,000	205,271	1.316%	10.000%
BILLET DE TRESORERIE		494,672	495,316	3.174%	
21/12/2009 3 MOIS 5.40% BRUT	1	494,672	495,316	3.174%	
AVOIRS EN BANQUE		4,616,140	29.584%		
AVOIRS EN BANQUE		551,406	3.534%		
SOMMES A L'ENCAISSEMENT		4,131,358	26.477%		
SOMMES A REGLER		-72,197	-0.463%		
INTERETS SUR COMPTE COURANT		5,573	0.036%		
AUTRES ACTIFS		0	0.000%		
DIVIDENDES A RECEVOIR			0.000%		
TOTAL ACTIF		15,603,600	1.000		
PASSIF		255,798	1.639%		
OPERATEURS CREDITEURS		39,597	0.254%		
AUTRES CREDITEURS DIVERS		216,201	1.386%		
TOTAL ACTIF NET		15,347,802	98.361%		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2009

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2009, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2009 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 10 492 144 DT contre 9 166 489 DT au 31/12/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Coût d'acquisition	7 783 252	8 478 782
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 909 263	5 475 490
- Titres OPCVM	718 109	463 412
- Obligations et valeurs assimilées	2 155 880	2 539 880
Plus ou moins values potentielles	2 652 551	621 652
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 645 733	616 978
- Titres OPCVM	6 818	4 674
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	56 341	66 055
Total	10 492 144	9 166 489

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 313 999 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 31/12/2009 contre un montant de 224 452 DT au 31/12/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Revenus des actions et valeurs assimilées	83 400	108 478
- Revenus des Titres OPCVM	118 039	2 354
- Revenus des Obligations	112 560	113 620
Total	313 999	224 452

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 495 316 DT et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009
-Billets de trésorerie	494 672
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	644
TOTAL	495 316

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2009 au 31/12/2009, à 37 462DT contre 70 470 DT au 31/12/2008, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Intérêts/ compte courant	3 626	4 750
- Intérêts/ CD	-	6 601
- Intérêts/ Billets de trésorerie	11 348	-
- Intérêts/ Dépôt à terme	22 488	59 119
Total	37 462	70 470

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 4 616 140 DT contre 2 304 358 DT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Avoir en banque	551 406	2 227 779
- Sommes à l'encaissement	4 131 358	217 990
- Sommes à régler	- 72 197	- 2 143 358
- Ecart sur intérêts courus /TCN	5 573	1 947
- Dépôt à terme	-	2 000 000
Total	4 616 140	2 304 358

3-6 Note sur le capital**- Capital au 31/12/2008**

- Montant	11 067 275
- Nombre de titres	108 894
- Nombre d'actionnaires	62

Souscriptions réalisées

- Montant	3 619 225
- Nombre de titres	27 614
- Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués

- Montant	-3 190 667
- Nombre de titres	23 936
- Nombre d'actionnaires sortants	0

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	2 030 899
- Plus values réalisées sur cession de titres	1 662 456
- Frais de négociation	-31 075

- Capital au 31/12/2009

- Montant	15 158 113
- Nombre de titres	112 572
- Nombre d'actionnaires	62

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2009 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Sommes distribuables de l'exercice	189 618	162 922
Sommes distribuables des exercices antérieurs	70	52
Total	189 618	162 973

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régl. Souscription s	Régl. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	183 453	46 297	-40 132	189 618
Sommes distribuables des exercices antérieurs	70	15	-15	70
Total	183 523	46 312	- 40 147	189 688

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 39 597 DT contre un solde 58 029 DT au 31/12/2008, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Gestionnaire	19 190	28 406
-Dépositaire	20 407	29 623
Total	39 597	58 029

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 216 201 DT contre un solde 182 570 DT au 31/12/2008 détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	8 030	8 030
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 042
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	27 011	27 011
- Dividende à payer exercice 2005	7 570	7 570
- Dividende à payer exercice 2006	6 218	6 218
- Dividende à payer exercice 2007	9 254	9 273
- Dividende à payer exercice 2008	24 944	-
- CMF à payer	1 295	1 022
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	27 898	20 601
- TCL à régulariser	12 423	12 423
- Etat à payer	1 215	78
Total	216 201	182 570

3-10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 134 443 DT contre 106 479 DT au 31/12/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	67 222	53 239
- Rémunération du dépositaire	67 221	53 240
Total	134 443	106 479

3-11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 33 564 DT, contre 27 487 DT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	7 656	7 447
- Redevance CMF	13 445	10 648
- Frais de publicité et publications	8 000	8 030
- Autres charges	3	3
- TCL	4 460	1 359
Total	33 564	27 487

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 31/12/2009 s'élèvent à 67 222 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 31/12/2009 s'élèvent à 67 221 DT TTC.